

Le très hon. M. Trudeau: Non, monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition ne doit pas croire qu'il en est ainsi. J'ai expliqué, il y a quelques jours, que la décision globale avait été prise en décembre et que nous cherchions présentement à élaborer les conditions en vertu desquelles cette décision s'appliquerait et à étudier les divers aspects de sa mise en œuvre. A ce sujet, j'ai rappelé à la Chambre que c'est un autre point à examiner qui nous rapprochera nous l'espérons, du moment où nous pourrions présenter une loi concernant toute cette question.

[Plus tard]

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS—LES ENTRETIENS
AVEC LES PROVINCES AU SUJET DE LA POLITIQUE

M. David MacDonald (Egmont): Ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. En ce qui concerne l'élaboration de la politique, les décisions à l'égard de cette politique qui ont des répercussions si étendues au Canada, l'intérêt et la préoccupation évidente des ministres provinciaux, je me demande si le premier ministre ou le ministre des Finances ont eu l'occasion de s'entretenir avec les premiers ministres ou leurs homologues provinciaux, pour examiner les effets d'une politique nationale à cet égard?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai déclaré à la Chambre avant Noël que cette question avait été discutée en termes généraux lors de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres. Nous ne leur avons pas, bien entendu, fourni des précisions ni même des renseignements d'ordre général au sujet de notre politique, car je le répète, nous voulions tout d'abord mettre la Chambre au courant. Toutefois, nous avons discuté la question avec eux en termes généraux et avons pu obtenir d'eux certains renseignements. Comme le député le sait, certaines provinces poursuivent leur travail sur la propriété étrangère et effectuent un travail analogue à celui du gouvernement fédéral. Nous espérons que les résultats définitifs pourront satisfaire tous les Canadiens.

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS—LA DÉCLARATION
MINISTÉRIELLE DE PRINCIPE—LE REJET DE LA DATE
PROPOSÉE

M. Frank Howard (Skeena): Je demanderais au très honorable premier ministre s'il peut expliquer à la Chambre pourquoi lui et son gouvernement ont rejeté les recommandations très valables au sujet des principes directeurs sur la propriété étrangère selon lesquelles une déclaration de principe pourrait être faite vers la fin du débat sur le discours du trône. Ces recommandations étaient contenues dans une note de service du ministre du Revenu national datée du 14 février.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signalerais au député qu'une question ainsi posée est irrecevable. De fait, le député invite le premier ministre à faire une déclaration qui devrait normalement être faite à l'appel des motions.

M. Howard (Skeena): Puis-je reformuler la question, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur: Le député de Skeena a la parole.

M. Howard (Skeena): Puis-je demander au très honorable représentant s'il serait disposé à déposer la note de service du ministre du Revenu national ayant trait à cette question, de sorte que tout le monde puisse voir quelles étaient ces suggestions intéressantes et que le ministre du Revenu national, qui manifestement s'y connaît mieux en la matière que le premier ministre. . .

Des voix: Règlement!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PORC—ON RÉCLAME LE RÉTABLISSEMENT DES
SUBVENTIONS AU TRANSPORT DES GRAINS DE
PROVENDE

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que, depuis les deux dernières années, les prix du porc dans l'Est du Canada sont trop bas pour permettre aux producteurs de survivre et que, depuis le mois d'octobre 1969, le gouvernement aurait réduit les subventions au transport des grains de \$1.40 la tonne pour presque toutes les circonscriptions situées aux environs de Montréal, y compris celle de Richmond, l'honorable ministre pourrait-il dire si son ministère se propose de rétablir les subventions au transport des grains dans ces circonscriptions, afin d'aider ces producteurs de porcs?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà annoncé qu'il y aurait des ajustements dans les taux payés pour l'aide au transport des proven-des. Dans l'est du Canada, le taux sera haussé dans les zones où il y a augmentation réelle du coût du transport. Nous essayons d'ajuster ces taux dans les diverses zones pour que le montant payé par les producteurs ou les acheteurs de proven-des soit un peu plus équitable qu'il ne l'a été depuis ces changements dans les frais du transport.

LA DATE DU RAJUSTEMENT DES SUBVENTIONS AU
TRANSPORT DES GRAINS DE PROVENDE

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre est-il en mesure de nous donner quelques indications afin de savoir à peu près quand son ministère entend procéder à ces ajustements?

• (1120)

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur. En réalité, je peux préciser que c'était exactement le 1^{er} avril 1972. On l'a déjà annoncé.